

2TP AILLAUD  
Société par actions simplifiée à associé unique  
Au capital de 2 000 Euros  
Siège social :  
5901 ROUTE D'ORGON  
13430 EYGUIERES  
  
RCS TARASCON 102 022 100

--

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DU 03/03/2026**

L'an deux mille vingt-six et le trois mars

**MONSIEUR AILLAUD LOÏC**

Demeurant

5901 ROUTE D'ORGON  
13430 EYGUIERES

Président et associé unique de ladite société, Société par actions simplifiées unipersonnelle,

**I - A PRIS LA DECISION SUIVANTE RELATIVE A :**

- Absence de rémunération versée au Président du 03/03/2026 au 31/12/2026

**RESOLUTION UNIQUE**

Le Président et associé unique, Monsieur AILLAUD Loïc décide qu'il ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de Président à compter du 3 mars 2026 et ce jusqu'au 31 Décembre 2026.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre de ses décisions.

